

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Lille, le 16/04/2026

**TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DE LILLE**

5 rue Geoffroy Saint-Hilaire
CS 62039

59014 LILLE CEDEX
Téléphone : 03 59 54 23 42
Télécopie : 03 59 54 24 45

Greffe ouvert du lundi au vendredi de
8h30 à 12h00 - 13h30 à 16h30

<https://lille.tribunal-administratif.fr>

E26000039 / 59

M. le Maire
de la commune de Onnaing
Hôtel de ville
270, rue Jean-Jaurès
BP 69
59264 ONNAING

Dossier n° : E26000039 / 59

(à rappeler dans toutes correspondances)

E-COMMUNICATION DECIS. DESIGNATION COMMISSAIRE OU COMMISSION

Objet : Projet de centrale solaire photovoltaïque en autoconsommation pour alimenter le site Toyota.

Maître d'ouvrage : Société CPV SUN 40.

Territoire(s) concerné(s) : Communes d'Onnaing et Rombies-et-Marchipont.

M. le Maire,

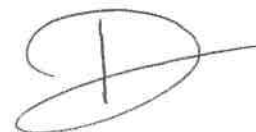
J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, une copie de la décision par laquelle est désigné Monsieur Jean-Paul DEFOORT, hydrogéologue, en activité, demeurant 2 rue du Moulin, BEAUDIGNIES (59530) (tel : 03.27.20.58.12 ; portable : 06.06.48.80.26) en qualité de **commissaire enquêteur** et Monsieur Joel DURANTON (tel : 06.36.20.20.86 ; portable : non renseigné) en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Je vous rappelle qu'en application de l'article R.123-13 du code de l'environnement, vous devez consulter le commissaire enquêteur avant de fixer les heures où celui-ci se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations.

Enfin, **vous voudrez bien me transmettre une copie de l'arrêté d'ouverture d'enquête dès que celui-ci aura été pris.**

Je vous prie de bien vouloir recevoir, M. le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Le greffier en chef,
ou par délégation,



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DECISION DU

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE

14/04/2026

N° E26000039 /59

Le président du tribunal administratif

E- Décision désignation commissaire du 14/04/2026

CODE : 2

Vu, enregistrée le 31/03/2026, la lettre par laquelle le Maire de la commune de Onnaing demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour :

Objet(s) : Projet de centrale solaire photovoltaïque en autoconsommation pour alimenter le site Toyota.

Maître d'ouvrage : Société CPV SUN 40.

Territoire(s) concerné(s) : Communes d'Onnaing et Rombies-et-Marchipont.

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L. 123-1 et suivants ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2026 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : Monsieur Jean-Paul DEFOORT, figurant sur la liste d'aptitude du département du Nord, est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 2 : Monsieur Joel DURANTON, figurant sur la liste d'aptitude du département du Nord, est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 3 : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

ARTICLE 4 : La présente décision sera notifiée à la commune de Onnaing, à la Société CPV SUN 40, à Monsieur Jean-Paul DEFOORT et à Monsieur Joel DURANTON.

Fait à Lille, le 14/04/2026

Le Président,



Benoist GUÉVEL

Pour expédition conforme,
Pour le greffier en chef,
L'adjoint administratif délégué,

